

1.1 Maîtrise de la communication, de la langue française orale et écrite, de la cognition mathématique, de la déglutition dans le cadre des soins

Niveau 1 : Repère les difficultés/erreurs du patient

L'étudiant, à partir de l'observation directe du patient et de ses productions, sait dire ce qui n'est pas conforme aux attendus. Il repère par exemple les erreurs de syntaxe, d'emploi d'un mot, d'orthographe, de positionnement lingual etc.

Niveau 2 : Fait prendre conscience de la difficulté/erreur au patient.

Fournit le modèle adéquat

L'étudiant identifie, dans la communication, la cognition, la phonation ou la déglutition du patient, des éléments non conformes aux attendus. Il repère par exemple les erreurs de syntaxe, d'emploi d'un mot, d'orthographe, de positionnement lingual etc. Il peut expliquer au patient en quoi ce n'est pas correct/efficace. Il peut montrer au patient la conduite attendue (reformule avec justesse un propos mal construit, un terme mal employé, propose un moyen d'exprimer ce qu'il souhaite à l'aide d'un pointage ou d'une mimique, fait la démonstration du bon geste vocal, respiratoire, articulaire...).

Niveau 3 : Permet la prise de conscience de tous types de difficultés en toute situation en les explicitant

1.2 Pratique fondée sur des théories et connaissances scientifiques actuelles

Niveau 1 : Analyse les compétences du patient en communication, cognition, phonation, déglutition.

L'étudiant sait décrire les propos ou conduites du patient en mobilisant des connaissances et concepts théoriques issus des sciences biomédicales, des sciences humaines et sociales. Il peut par exemple catégoriser les erreurs de langage (identifier ce qui relève d'une erreur phonétique, phonologique, lexicale, morphosyntaxique...), catégoriser les comportements d'un enfant (dire ce qui relève du domaine cognitif, psychoaffectif, communicationnel), identifier les mécanismes de défense en jeu dans l'attitude d'une personne etc. Il compare les performances observées aux repères normés dont il dispose.

Niveau 2 : Formule des propositions thérapeutiques qui reposent explicitement sur des données scientifiques actuelles

L'étudiant mobilise ses connaissances pour hiérarchiser les objectifs d'intervention. Il peut par exemple justifier de la nécessité de poursuivre tel objectif avant de pouvoir espérer atteindre tel autre. Il s'appuie également sur ses connaissances pour formuler des propositions de stratégie d'intervention. Il peut, par exemple, élaborer une proposition reposant sur la connaissance des processus développementaux.

Sélectionne et crée des items pour une tâche définie, en lien avec l'objectif de l'exercice (défini par le MDS ou conjointement MDS/ES)

L'étudiant peut sélectionner dans un matériel les items (verbaux, images...) correspondant aux besoins du patient et/ou créer des items adéquats. Il s'appuie pour cela sur ses compétences linguistiques personnelles et ses connaissances théoriques, dans le domaine des sciences du langage par exemple. Il peut, par exemple, sélectionner ou créer des items permettant de travailler la production de phrases relatives complexes.

Niveau 3 : Explicite et argumente l'ensemble de sa démarche de soin en se basant sur une démarche EBP

Les décisions de l'étudiant, dans le cadre de l'évaluation, de la prévention et du traitement, prennent en compte les caractéristiques personnelles, valeurs, préférences du patient, les meilleures données de la littérature professionnelle et scientifique (données scientifiques, consensus, théories actuelles), ses propres expériences cliniques (avec recul et analyse des biais possibles), ainsi que les contraintes et opportunités liées au contexte dans lequel il intervient. Les données relatives à ces quatre piliers de l'EBP sont recherchées spontanément. L'étudiant peut énoncer les données qui ont fondé ses prises de décisions et expliquer comment elles influencent ses propositions.

1.3 Maîtrise du raisonnement clinique

Niveau 1 : Etablit des liens entre les données recueillies et une ou des hypothèses diagnostiques.

Fait des propositions pour la récolte de données

L'étudiant, à partir de l'observation du patient et de ses productions repère les signes permettant :

- De suspecter un trouble (il repère tel signe et émet l'hypothèse que la personne présente un trouble du langage, de la déglutition...)
- De suspecter la cause du trouble (il émet l'hypothèse que le trouble du langage du patient est dû à sa surdité, sa maladie d'Alzheimer...)

L'étudiant génère des hypothèses cohérentes avec les données à disposition, mais ne hiérarchise pas toujours correctement les hypothèses.

Il peut proposer quelques données à récolter pour explorer son hypothèse.

Il peut juger de l'influence d'une nouvelle donnée sur son hypothèse de départ.

Niveau 2 :

Explicite et argumente sa démarche diagnostique orthophonique par une démarche hypothético-déductive

Au fur et à mesure qu'il prend connaissance des données sur un patient et dès le premier contact, l'étudiant génère des hypothèses pertinentes à propos de la présence de troubles relevant de son champ de compétences, de facteurs étiologiques, de facteurs favorisant ou atténuant la situation de handicap, de facteurs permettant d'émettre un pronostic d'évolution, pour ce ou ces troubles. Il peut faire part de ses hypothèses et les argumenter en citant les signes qu'il a repérés. Il sait rechercher lors du bilan notamment activement des données pour explorer ses différentes hypothèses, ce qui implique qu'il sélectionne les outils adéquats (type d'outils : question lors d'un entretien, consultation du dossier, administration de tests, questionnaires, observation clinique, mais aussi qualité des outils : qualités métrologiques, technique d'entretien...). Chaque donnée recherchée (question posée, épreuves administrées, consultation de pièces du dossier, observation du patient) peut être argumentée par l'exploration d'une ou plusieurs hypothèses. Les nouvelles données viennent adéquatement renforcer ou atténuer les hypothèses générées, ce qui implique une interprétation correcte des données récoltées. Le MDS peut avoir besoin de guider l'étudiant dans la mise en œuvre des différentes étapes de la démarche clinique ("Tu penses à tel diagnostic, comment vas-tu t'y prendre à présent pour explorer ton hypothèse ?"). L'étudiant peut rendre compte de son raisonnement de manière organisée.

Propose des objectifs et des stratégies d'intervention à partir du diagnostic réalisé précédemment

L'étudiant peut formuler des propositions d'objectifs thérapeutiques à soumettre au patient (objectifs généraux, tels que "étoffer le lexique" ou "maintenir des capacités vocales fonctionnelles"). Ces objectifs découlent d'une analyse diagnostique et pronostique précédemment réalisée par l'étudiant et c'est ainsi que l'étudiant justifie ses propositions.

L'étudiant peut formuler des propositions de stratégies globales d'intervention à soumettre au patient (telles que "réaliser en séances un travail de catégorisation sémantique" ou "utiliser une communication avec pictogrammes"). Ces stratégies découlent d'une analyse des éléments qui expliquent l'apparition du trouble et/ou handicap, analyse précédemment réalisée par l'étudiant et qui justifie ses propositions.

Niveau 3 : Rend compte du caractère évolutif de son diagnostic et des décisions qui en découlent

Au fur et à mesure qu'il prend connaissance des données sur un patient et dès le premier contact, l'étudiant génère des hypothèses pertinentes à propos de la présence de troubles relevant de son champ de compétences, de facteurs étiologiques, de facteurs favorisant ou atténuant la situation de handicap, de facteurs permettant d'émettre un pronostic d'évolution, pour ce ou ces troubles. Ces hypothèses diagnostiques sont mises en lien avec des options d'intervention. Il peut faire part de ses hypothèses et les argumenter en citant les signes qu'il a repérés. Il sait rechercher activement des données pour explorer ses différentes hypothèses, ce qui implique à la fois qu'il sélectionne les outils adéquats (question lors d'un entretien, consultation du dossier, administration de tests, questionnaires, observation clinique) et qu'il sache les utiliser de manière à récolter les informations les plus fiables possible. Chaque donnée recherchée (question posée, épreuves administrées, consultation de pièces du dossier, observation du patient) peut être argumentée par l'exploration d'une ou plusieurs hypothèses. Les nouvelles données viennent adéquatement renforcer ou atténuer les hypothèses générées. La validation d'une hypothèse principale (portant sur la présence de troubles et leur origine supposée) conduit à des propositions de soin cohérentes avec celle-ci, tant sur le plan des objectifs thérapeutiques proposés que des stratégies d'intervention. Les niveaux de macrodécisions (axes thérapeutiques, stratégies globales d'intervention) et microdécisions (objectifs ciblés à l'échelle d'une séance, activité ou exercice proposé, procédures d'étagage...) sont articulés et cohérents. L'analyse diagnostique et les propositions qui en découlent évoluent au fil des soins. La démarche est conduite de manière autonome, sans étagage du MDS. L'étudiant peut rendre compte de sa démarche de manière organisée. Le caractère provisoire, évolutif du diagnostic et des propositions thérapeutiques apparaît clairement dans le discours de l'étudiant et peut être explicité.

1.4 Efficacité des soins mis en œuvre

Niveau 1 : Fait quelques propositions de matériel de prévention, d'évaluation ou d'intervention orthophonique visant à répondre à un objectif défini

Si on lui demande de choisir un moyen d'obtenir une donnée, l'étudiant peut proposer un moyen pertinent de le faire (je poserai telle question au patient, je ferai passer une épreuve de dénomination, je chercherai dans le compte-rendu médical si...). Le moyen proposé n'est pas nécessairement le plus pertinent dans cette situation.

Si on lui donne un objectif pour le patient ciblé, il peut choisir, parmi plusieurs outils, un matériel, un exercice de prévention ou de rééducation, un moyen de compensation correspondant à cet objectif (sélectionne un item permettant de travailler la compréhension morphosyntaxique, de stimuler l'utilisation du pointage, un exercice d'entraînement des praxies linguales, un outil de communication non-verbal pour compenser des difficultés de communication verbale...).

L'étudiant ne sélectionne pas forcément le plus pertinent parmi ceux qui existent.

Niveau 2 : Mène une activité avec le patient et évalue son action

L'étudiant mène une activité de séance ou d'évaluation définie conjointement avec son formateur. Il fournit au patient les consignes nécessaires, apporte l'étagage adapté. Ses choix découlent d'une observation de la ou des séances précédentes, au cours desquelles l'étudiant a mené une analyse diagnostique des besoins du patient (microanalyse diagnostique). Il développe une maîtrise technique des gestes et procédures d'étagage courants, respecte les recommandations dans l'utilisation des tests standardisés. L'étudiant sait exposer au maître de stage l'objectif de l'activité pour le patient et les stratégies choisies pour permettre la réussite de l'activité, l'amélioration des capacités du patient. Il repère chez le patient les signes permettant d'évaluer l'efficacité de son action et peut en rendre compte ("je pense qu'il a compris, car lorsque je lui ai dit xxx, il a fait xxx").

Niveau 3 : Planifie et met en œuvre une série de séances permettant une amélioration ou un maintien fonctionnel(le)

Sélectionne et crée des items pour toutes les situations rencontrées

Permet la prise de conscience de tous types de difficultés en toute situation en les explicitant

Donne les moyens au patient de s'ajuster

A partir de son analyse diagnostique et des objectifs et stratégies globaux établis avec le patient (et, le cas échéant, les autres professionnels), l'étudiant conçoit et mène une série de séances. Ces séances sont de nature à produire un effet, ce qui implique des choix thérapeutiques correspondant aux besoins du patient (démarche EB/analyse diagnostique), mais également une maîtrise technique (capacité à montrer un modèle adéquat, à l'expliquer, gestes techniques, procédures d'étagage...). A ce niveau, l'étudiant réagit dans l'instant, avec aisance, dans les situations correspondant aux familles de situation pour lesquelles il possède une expérience clinique. L'étudiant choisit ou crée le matériel nécessaire, adapte les consignes, la difficulté des items au fil de la séance/des séances.

Ajuste constamment son intervention à partir de l'évaluation de son efficacité

L'étudiant recherche activement les indices d'efficacité de son traitement (observation active pendant les séances, évaluations), analyse correctement les données ainsi récoltées et met en œuvre les ajustements nécessaires.

1.5 Réflexion éthique

Niveau 1 : Repère des principes éthiques en jeu dans la situation de soin et amorce un questionnement éthique

Lorsqu'il est confronté à une situation clinique, l'étudiant identifie ce qui, dans cette situation, relève des principes de bienfaisance, non-malfaisance, autonomie, justice et peut les nommer en lien avec les éléments de la situation. Il se montre intéressé et participe volontiers activement à un échange sur des aspects éthiques. L'étudiant ne formule pas le problème éthique et ne fait pas forcément de proposition, mais il montre dans son discours une compréhension de l'intérêt qu'il peut y avoir, en tant que soignant, de se questionner.

Niveau 2 : Formule les dilemmes éthiques rencontrés et propose des pistes de résolution

En présence des éléments d'une situation clinique, l'étudiant repère les dilemmes éthiques. Il peut les problématiser en identifiant les principes qui entrent en conflit. Il est capable de formuler, au cours d'un échange par exemple, des propositions pour résoudre le dilemme. Il participe activement à l'échange en apportant des arguments pertinents. Il peut avoir besoin d'être guidé pour structurer sa réflexion.

Niveau 3 : Intègre la réflexion éthique dans ces décisions

L'étudiant repère spontanément les situations qu'il rencontre qui relèvent d'un questionnement éthique. Il sait formuler clairement le dilemme éthique auquel il a affaire et mettre en œuvre les actions nécessaires à la résolution du problème, au besoin en requérant l'aide d'autres personnes pour alimenter sa réflexion.

1.6 Raisonnement inscrit dans une dynamique partenariale

Niveau 1 : Repère les besoins exprimés par le patient et son entourage

A partir des éléments du dossier, de l'observation d'entretiens, de réunions, l'étudiant identifie les besoins exprimés par le patient ou son entourage

Analyse les éléments de la situation liés à l'environnement du patient

A partir des éléments du dossier, de l'observation d'entretiens, de réunions, de l'observation ou de la description de l'environnement du patient, l'étudiant identifie les éléments qui sont de nature à favoriser ou atténuer le handicap de la personne. Il repère par exemple que l'entourage compense les difficultés de compréhension verbale par l'utilisation de moyens de communication non-verbaux, que le fauteuil de la personne n'induit pas la position la plus favorable à une alimentation sécurisée...

Niveau 2 : Fait des propositions en tenant compte des attentes du patient et de son entourage, ainsi que son contexte de vie.

Lorsqu'il formule des propositions d'objectifs thérapeutiques ou de stratégies d'intervention, l'étudiant peut intégrer les attentes du patient ou de son entourage dont il a connaissance. L'étudiant formule des propositions concernant l'environnement du patient et en adéquation avec celui-ci (adaptations de la communication, des textures alimentaires...).

Maintient l'engagement du patient tout au long de la séance.

L'étudiant met en œuvre les actions nécessaires au maintien de l'engagement du patient pendant l'activité. Il s'adapte en fonction du comportement observé : renforce l'étagage, ajuste le nombre ou la difficulté des items, utilise des renforçateurs (encouragement, renforçateurs externes...). Ses ajustements découlent du repérage de signes de désengagement ou risques de désengagement chez le patient, dont l'étudiant est capable de faire part à l'issue de la séance.

Niveau 3 : Tient compte des multiples dimensions composant la situation du patient

Les hypothèses générées par l'étudiant concernent aussi bien les causes biomédicales que les interactions du trouble avec des éléments personnels (personnalité, goûts, valeurs, ...) et environnementaux (conditions matérielles, interactions avec l'entourage...). L'étudiant repère parmi ceux-ci les leviers et freins à l'évolution/au maintien des capacités fonctionnelles du patient.

L'étudiant parvient à une analyse globale de la situation du patient, intégrant toutes ces dimensions.

Optimise et adapte la prise en soin en impliquant le patient et son entourage dans une relation de partenariat

Le raisonnement et l'intervention effective de l'étudiant donne au patient et à son entourage une place de partenaire. Les savoirs expérientiels du patient/de l'entourage sont repérés et reconnus. L'étudiant maîtrise les techniques permettant la co-construction du projet thérapeutique et la décision partagée. La relation partenariale ainsi conçue, instaurée et entretenue sert adéquatement les intérêts du patient et favorise son autodétermination (et/ou celle de ses représentants légaux).

1.7 Respect du cadre réglementaire et des limites du champ de compétences de l'orthophoniste

Niveau 1 : Identifie les situations qui relèvent de son champ de compétences

Lorsqu'il a connaissance de la plainte ou la gêne du patient ou de son entourage, l'étudiant sait dire si la situation relève ou non d'une intervention orthophonique. Il peut justifier sa réponse avec pertinence.

Niveau 2 : Explicite ce qui relève de l'intervention orthophonique et ce qui nécessite l'orientation vers un autre professionnel et justifie ses propositions

L'étudiant argumente adéquatement les actions qu'il est en mesure de mener et celles qui relèvent d'un autre professionnel. Les propositions d'orientation sont justes et justifiées.

Niveau 3 : Exerce en partenariat avec les autres professionnels

L'étudiant se conçoit comme membre d'une équipe de soins (ou d'un ensemble de professionnels). Son raisonnement concernant la priorisation des soins est centrée sur les besoins du patient, ce qui implique qu'il puisse accepter de suspendre, différer, renoncer à son intervention propre, mais aussi qu'il sache argumenter ses propositions (voir compétence 2). Il sait élaborer un diagnostic et un projet conjoint, mener une intervention conjointe avec un ou plusieurs autres professionnels. Il sait adéquatement recourir à d'autres professionnels pour orienter son patient ou approfondir son analyse de la situation et répond adéquatement lorsqu'il est sollicité. Il montre par son attitude, ses actions, ses propos un respect et une reconnaissance des compétences de chacun. Il adopte une vision collective du soin.

Respecte le cadre réglementaire et agit dans les limites de son champ de compétences

L'étudiant intervient dans les limites de la législation (prescription, conditions de l'accès direct, télésoin...). Il intervient lorsque la situation relève de son champ de compétence, et en respecte les limites. Il sait expliquer en quoi c'est à lui ou non d'intervenir sur tel ou tel aspect.

Familles de situations compétence 1 :

- Difficultés dans le développement de la communication, du langage, des apprentissages
 - Altération des fonctions de communication, langage, autres fonctions cognitives
- Difficultés dans le développement de la phonation, la déglutition, autres fonctions OMF
 - Altération des fonctions de phonation, déglutition, autres fonctions OMF

2.1 Posture professionnelle

Niveau 1 : Adopte et explicite les éléments fondamentaux d'une posture professionnelle

L'étudiant se montre poli et respectueux dans sa communication orale et écrite avec les patients, les familles et les professionnels. Il respecte les divergences de points de vue et reste serein et à l'écoute lorsqu'il y est confronté. Il adapte sa tenue vestimentaire aux normes professionnelles du milieu dans lequel il se trouve (port d'une blouse, de chaussures propres, par exemple). Il peut expliciter ce qui, dans son attitude, sa tenue, sa communication, relève d'une posture professionnelle.

L'étudiant respecte le secret professionnel. Il respecte le règlement intérieur de l'établissement dans lequel il se trouve.

Il fait preuve de bienveillance et de non-maltraitance à l'égard des patients, de leurs familles et des autres professionnels.

Reconnaît les différents types de positionnements dans la relation thérapeutique

Lorsqu'il observe un orthophoniste en situation d'évaluation ou de soin, l'étudiant reconnaît le positionnement adopté par le clinicien. Il peut ainsi différencier une posture de neutralité bienveillante adoptée lors de la passation de tests d'une posture d'accompagnement adoptée lors d'une séance de rééducation. Il peut argumenter son propos en citant les éléments caractéristiques qui lui ont permis de reconnaître le positionnement du professionnel.

Niveau 2 : Engage et maintient une relation thérapeutique respectueuse des principes de l'éthique du soin sous supervision directe

L'étudiant prend une position de thérapeute et participe directement aux soins. Dans cette situation, il se montre à l'écoute du patient et de ses proches (il est disponible psychiquement pour eux). Il fait preuve de bienveillance, d'empathie, en adoptant la distance inhérente à la relation thérapeutique. Il adopte une attitude non-maltraitante. Il respecte les personnes et leur dignité. Il favorise leur autonomie. Il est attentif aux remarques du maître de stage sur ce point et fait preuve de réflexivité sur sa posture. Il peut par exemple expliciter ce qui, dans son attitude, correspond aux principes de l'éthique du soin. L'étudiant peut avoir besoin d'aide pour gérer une situation difficile (situation conflictuelle, détresse du patient ou d'un proche du patient...), mais peut analyser la situation après-coup et prendre de la distance.

En situation d'évaluation, adopte une posture de neutralité bienveillante

Lorsqu'il administre des tests standardisés, l'étudiant adopte la posture requise pour garantir la validité des résultats, tout en maintenant l'engagement du patient.

Niveau 3 : S'inscrit de manière active et complète dans la relation thérapeutique

L'étudiant maîtrise et mobilise adéquatement les aptitudes et attitudes permettant de nouer, entretenir et mettre fin à la relation thérapeutique : techniques d'entretien dans le domaine de la santé, adaptation à l'état émotionnel du patient ou de ses proches (notamment aux réactions à la situation de maladie, de handicap), analyse et gestion de ses propres émotions. Il assume pleinement les différents rôles du soignant : partenaire-expert de son domaine, accompagnement/soutien.

2.2 Communication avec le patient, son entourage, les autres professionnels

Niveau 1 : Est attentif aux partenaires du soin et adapte sa communication en prenant en compte les caractéristiques de la situation et ses interlocuteurs

Lorsqu'il interagit avec un patient, un proche du patient ou avec un autre professionnel, l'étudiant adapte son registre de langue à son interlocuteur. Il manifeste de l'intérêt pour ses propos. Il lui laisse le temps de s'exprimer.

S'exprime de façon claire et intelligible à l'oral comme à l'écrit et produit des écrits sans erreurs formelles

Lorsqu'il s'adresse oralement ou par écrit à un patient, un proche de patient et aux différents interlocuteurs du milieu professionnel, l'étudiant s'exprime de façon claire et intelligible.

Les écrits produits par l'étudiant respectent l'orthographe de la langue française. Les mots sont correctement employés et la syntaxe du français est respectée. Un registre de langue écrit est employé.

Niveau 2 : S'approprié le vocabulaire professionnel et adapte son usage en fonction des caractéristiques de la situation et de ses interlocuteurs

L'étudiant emploie le vocabulaire professionnel de manière adéquate et dans les situations qui l'exige. Il peut adapter et vulgariser son discours lorsqu'il s'adresse à des personnes qui ne le maîtrisent pas eux-mêmes. L'étudiant est capable d'employer correctement de nombreux termes professionnels. Il peut présenter quelques difficultés à vulgariser ses propos de manière à la fois accessible et juste sur le plan théorique.

S'exprime de façon claire, intelligible et correcte, à l'écrit comme à l'oral, dans des échanges professionnels

Les écrits professionnels et les compte-rendu oraux du stagiaires sont clairs, intelligibles, informatifs et corrects sur le plan de la forme (lexique, syntaxe, orthographe).

Niveau 3 : Communique adéquatement avec l'ensemble des acteurs du soin

L'étudiant présente clairement les informations relatives à son diagnostic et à son intervention. Le contenu du discours/de l'écrit est à la fois :

- juste sur le plan théorique
- correct et adapté sur le plan formel (registre de langue, respect de la syntaxe, de l'orthographe, lexique etc)
- adapté aux besoins que le stagiaire a repérés chez l'interlocuteur (niveau de connaissance, préoccupations, difficultés de communication, questions spécifiques...).

2.3 Collaboration avec le patient, son entourage, les autres professionnels**Niveau 1 : Est attentif à son interlocuteur, favorise son expression en prenant en compte les caractéristiques de la situation et les valeurs de la personne**

Lorsqu'il interagit avec un patient/une personne de son entourage, l'étudiant l'écoute activement. Il manifeste de l'intérêt pour ses propos/actes de communication. Il cherche à le comprendre. Il respecte ses croyances et ses valeurs.

Analyse les modalités de co-construction du projet thérapeutique, les leviers et les freins possibles de la relation thérapeutique, de l'alliance et du contrat thérapeutiques

L'étudiant peut analyser dans les échanges entre un professionnel et un patient ce qui permet la co-construction du projet. Il peut distinguer un échange qui ne relève pas d'une co-construction d'un échange au cours duquel les décisions sont le fruit d'un partage d'idées et de points de vue. Il repère et décrit ce que le professionnel a mis en œuvre pour permettre cette collaboration.

L'étudiant analyse dans les situations qu'il a l'occasion d'observer ce qui peut favoriser ou entraver la relation thérapeutique patient/orthophoniste. Il repère et décrit les éléments qui influencent la relation, par exemple les mécanismes de défense activés par le patient ou le soignant lui-même. Il reconnaît et présente ce que le professionnel a mis en œuvre pour instaurer un climat de confiance et une alliance solide.

Niveau 2 : S'implique dans l'alliance thérapeutique et favorise l'engagement du patient/de son entourage dans une relation partenariale

L'étudiant s'adapte aux besoins exprimés par le patient/l'entourage et à son évolution aux différentes étapes du soin. Il fournit des informations sur les troubles et sur le traitement orthophonique. Il expose clairement les objectifs envisageables et les options concernant le traitement. Il présente avec objectivité les différents choix que le patient peut faire. Il crée un climat sécurisant et valorisant. Il donne au patient sa place de partenaire du soin. Il cherche à développer les capacités d'autodétermination de son patient. Ces temps d'échange peuvent être préparés par l'étudiant avec l'aide de son maître de stage ou menés avec celui-ci.

Niveau 3 : Créé les conditions d'une relation partenariale

L'étudiant met en œuvre les actions qui permettent au patient et à son entourage de prendre leur place de partenaires du soin, de développer ses capacités d'autodétermination. Il permet la participation active de chacun à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de soin/de vie de la personne.

Familles de situations compétence 2 :

- Interactions avec de très jeune enfant/enfant sans langage
 - Interactions avec des enfants, des adolescents
 - Interaction avec des adultes (patient, parent, aidant)
- Interaction avec des adultes vulnérables, avec troubles sévères de communication
 - Interactions avec des professionnels du même domaine

3.1 Sécurité des usagers des locaux professionnels**Niveau 1 : Adopte les mesures d'hygiène de base en respectant les préconisations formulées**

L'étudiant adopte les mesures d'hygiène prescrites par les professionnels qui l'encadrent (lavage et désinfection des mains, port d'une tenue spécifique...).

Alerte en cas d'urgence médicale

L'étudiant repère les situations d'urgence médicale et alerte un professionnel.

Niveau 2 : Adapte les mesures d'hygiène en fonction du contexte

L'étudiant adopte les mesures d'hygiène appropriées à la situation dans laquelle il se trouve. Il prend lui-même l'initiative de les mettre en œuvre.

Met en œuvre les premiers soins, en utilisant des techniques non invasives et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

L'étudiant identifie les situations d'urgence et met en œuvre les premiers soins, conformément aux recommandations en vigueur (AFGSU 2).

Niveau 3 : Assure une veille, met en place les actions nécessaires au respect des règles d'hygiène et de sécurité des usagers des locaux en respectant les normes et la réglementation en vigueur

L'étudiant met en œuvre les procédures permettant, au sein de l'espace professionnel dont il est responsable, le respect des règles d'hygiène et de sécurité par les différents usagers des locaux (lui-même, les patients, l'entourage, les autres professionnels), y compris la sécurisation des données. Ces procédures impliquent par exemple la gestion des affichages, du matériel de désinfection, des outils numériques. Il s'assure de la conformité de l'espace professionnel aux normes d'accessibilité.

3.2 Traçabilité et sécurisation des données patient

Niveau 1 : Sécurise le stockage des données patients

L'étudiant met en place les mesures nécessaires à la protection des données patients dont il dispose. Il veille par exemple à anonymiser toutes ses notes de stage, sécurise ses fichiers numériques sensibles par un mot de passe, s'interdit de stocker des enregistrements ou vidéos de patients sur ses espaces de stockage personnels, évite d'échanger en détail sur des situations cliniques dans des espaces ouverts, etc.

Niveau 2 : Sécurise la transmission des données relatives aux patients

Lorsqu'il rédige et transmet, oralement ou à l'écrit, des données relatives aux patients, au patient lui-même, à un autre professionnel, à l'entourage, l'étudiant prend les mesures nécessaires à la sécurisation des données : utilisation d'outils numériques habilités à héberger des données de santé, espace de stockage sécurisé, installation dans un local fermé et insonorisé, vérification des personnes présentes, etc. Il s'assure de disposer de l'autorisation du patient pour la récolte, le stockage et la transmission des données le concernant, conformément à la législation en vigueur.

L'étudiant sélectionne les données de manière à respecter la législation en vigueur. La sélection des données est également soutenue par une réflexion éthique.

Niveau 3 : Alimente, collige et organise les données dans le dossier patient conformément au cadre réglementaire

L'étudiant prend l'initiative, avec justesse et pertinence, d'alimenter le dossier du patient des données nécessaires au suivi des interventions thérapeutiques. Les données sont inscrites et stockées dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le plan national ou à l'échelle d'un établissement.

3.3 Organisation du travail

Niveau 1 : Respecte les contraintes temporelles

L'étudiant respecte les horaires de stage. Il organise son travail de manière à réaliser les tâches qui lui sont demandées dans les délais impartis.

Prévoit les ressources matérielles individuelles nécessaires à sa formation

L'étudiant s'organise pour disposer de son matériel personnel (tenue, carnet de notes).

Niveau 2 : Hiérarchise ses tâches et planifie les étapes d'une tâche simple de manière à respecter les contraintes temporelles

L'étudiant différencie les activités pour lesquelles il devra fournir un travail important, celles qui peuvent être réalisées plus rapidement, celles qui sont facultatives. Il priorise adéquatement ses activités et accorde un temps raisonnable à chacune (ni trop, ni pas assez). Le temps de stage est consacré aux activités professionnelles.

L'étudiant repère les étapes à respecter pour réaliser une tâche simple (rédaction d'un écrit, préparation d'une séance, d'un bilan, etc.). Il les organise dans le temps et respecte son planning, de manière à réaliser la tâche dans les délais impartis

Organise l'espace professionnel et prépare le matériel nécessaire à la réalisation d'une séance

L'étudiant prépare l'espace au sein duquel il va recevoir le patient et s'assure de la disponibilité du matériel dans cet espace. La préparation correspond aux besoins du patient (contrôle des stimuli distracteurs, déplacements et installation du patient, matériel adéquat, etc.). L'étudiant s'appuie pour cela sur l'analyse diagnostique et le projet de soins établi (cf. raisonnement clinique). Il réalise la préparation de manière à ce que l'espace et le matériel soit prêts à l'arrivée du patient.

Niveau 3 : Prévoit une organisation temporelle efficiente de son activité professionnelle

L'étudiant prévoit une organisation de ses activités permettant de mener à bien ses missions tout en préservant son équilibre personnel.

Prévoit les ressources matérielles nécessaires à l'exercice professionnel

L'étudiant s'assure de disposer d'un espace d'accueil/de soin et du matériel nécessaire à l'exercice de son activité : mobilier adapté à la population qu'il reçoit, espace correspondant aux besoins des patients (adultes, jeunes enfants, espace chargé ou épuré...). Il s'assure que le lieu d'accueil en stage dispose du matériel dont il aura besoin pour réaliser les évaluations et les séances (batteries de tests, jeux, enceintes, ...) mais aussi les activités administratives (bureautique...).

3.4 Gestion budgétaire

Niveau 1 : Trie et saisit des données comptables

L'étudiant peut trier adéquatement et saisir correctement dans un logiciel des données comptables mises à sa disposition.

Niveau 2 : Analyse les données budgétaires d'un exercice professionnel en santé

L'étudiant peut analyser des données comptables mises à sa disposition. Il repère et explique les erreurs, les incohérences, les manques, les éléments devant faire l'objet d'ajustements pour maintenir l'équilibre financier. Il peut formuler des propositions pour résoudre les problèmes de gestion budgétaire.

Niveau 3 : Organise le suivi budgétaire et réalise les adaptations nécessaires

Le suivi budgétaire est réalisé régulièrement. Les adaptations nécessaires sont repérées et mises en œuvre.

Familles de situations compétence 3 :

- Exercice libéral
- Exercice salarié